

## MESURE 12

FORMATION au repérage des personnes adultes autistes non diagnostiquées  
en établissements de santé mentale et en établissements médico-sociaux

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

**PRESENTIEL**

**3 jours**

À CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Au CREAI

### Dates J1 - J2

9h30-16h30

- Le TSA
- La MESURE 12 :
  - Présentation et procédure de la démarche
  - Présentation et utilisation des outils de repérage
- Mise en pratique des outils / Études de dossiers
- Questions/Réponses

### Date J3 (6 mois après le J2)

9h30-16h30

- Principes de base de l'intervention et de l'accompagnement de l'adulte TSA
- Retours d'expériences sur la Mesure 12 et réflexion sur les pistes d'adaptations individuelles des bénéficiaires repérés

## Le TSA :

- Histoire et évolution du TSA
- Classification
- Le fonctionnement TSA
- Impact du fonctionnement
- Comorbidités
- Sensorialité

## La Mesure 12 : présentation et utilisation des outils de repérage

- Présentation de la procédure de la démarche
- Présentation des outils de pré-repérage
- Utilisation de la procédure de la démarche
- Utilisation des outils de pré-repérage
- Présentation des outils de repérage
- Utilisation des outils de repérage
- Remontée des données
- Étude de dossiers

## Retour d'expériences sur la Mesure 12 et principes de base de l'intervention et de l'accompagnement de l'adulte TSA

- Différentes approches
- Structuration
- Comportements problèmes
- Pédagogie spécifique
- Communication
- Douleur

## Réflexion sur les pistes d'adaptations individuelles des bénéficiaires repérés

### Post-formation:

Suivi de l'évolution de la démarche par hotline avec votre référent départemental de l'équipe support

### FORMATEURS

Laurianne BRULÉ, psychologue  
Thomas LAFROGNE, éducateur spécialisé  
Aurore MURGUET, éducatrice spécialisée  
Julie LEPOLARD, psychologue  
Camille ENON, éducatrice spécialisée

### INSCRIPTION / INFORMATIONS :

Mesure37@chu-reims.fr